



HAL
open science

Chapitre x Si proche, si loin La “ condition d’absent ” à l’épreuve de l’éloignement géographique

Constance de Gourcy

► **To cite this version:**

Constance de Gourcy. Chapitre x Si proche, si loin La “ condition d’absent ” à l’épreuve de l’éloignement géographique. Mobilité/migration : quelle actualité des concepts? in Ortar Nathalie, Salzbrunn Monika, Stock Mathis (eds.) Aix-en-Provence, PUP, collection Sociétés contemporaines., pp.155-165, 2018. hal-01875617

HAL Id: hal-01875617

<https://hal.science/hal-01875617>

Submitted on 3 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Si proche, si loin. La condition d'absent à l'épreuve de l'éloignement géographique

De Gourcy Constance Aix-Marseille Univ, CNRS, LAMES (UMR 7305), Aix-en-Provence, France. constance.degourcy@univ-amu.fr

Le modèle de l'intégration, longtemps structuré autour de la figure du migrant économique a désormais laissé place au modèle de la circulation organisé autour d'aller-retour entre les lieux de départ et ceux d'installation (Peraldi, 2002 ; Tarrius, 2002 ; Urry, 2005). Ce modèle qui cherche à rendre compte de configurations multiples d'appartenance à des cercles de sociabilités élargis est spécifique d'une étape de la modernité caractérisée par le désenclavement des secteurs d'activité, la porosité des organisations sociales ainsi que par la production du désajustement (Martuccelli, 1999).

En favorisant les investissements multi-situés, ces circulations ont permis de mettre en lumière la continuité des attaches et des appartenances entre les individus en mobilité et leurs groupes de référence. Pourtant, la « double absence » (Sayad, 1999) propre aux migrations fordistes, liées au contexte colonial et post-colonial, s'éclipserait-elle de nos jours à la faveur d'une « double présence » et de la perception d'un proche qui ne s'est jamais vraiment éloigné ? En définissant un nouveau mode de présence ici et là-bas, le modèle de la circulation ne risque-t-il pas d'occulter la production culturelle, sociale, langagière, affective que l'éloignement et l'absence peuvent susciter ?

Dans les récits migratoires, l'absence est rarement désignée en tant que telle ; elle apparaît en filigrane dans l'évocation d'un éloignement, dans le rappel, parfois nostalgique, de souvenirs attenants à un groupe dans un espace pris comme lieu de référence, « lieu anthropologique » associé à une mémoire, à des relations attachées à cet espace (Agier, 2008 ; Augé, 1992). Elle se déploie à travers un champ sémantique mobilisant des termes tels que l'éloignement, la distance, la solitude, le manque, autant de termes récurrents dans les discours, dont le référent est néanmoins rarement mentionné. Elle se manifeste également à travers des formes de présence lorsque revient l'absent, présence ostensible véhiculant des marqueurs de l'ailleurs, un ailleurs évoqué comme relevant d'un univers éloigné, « étranger ».

Qu'est-ce donc que l'absence et quelle est la place de l'absent dans nos sociétés où le mouvement est un fait social saillant ? Comment se laisse-t-elle saisir quand l'introduction d'espaces dédiés aux communications permet l'entretien des liens en tous lieux mais aussi, désormais, à toute heure ? Comment les personnes éloignées vivent-elles l'absence et dans quelle mesure celle-ci est-elle significative voire révélatrice d'une façon de vivre la migration ?

Nous tenterons de répondre à ces questions à partir d'un corpus constitué de récits migratoires d'Algériens résidant, ponctuellement ou durablement, en France. Deux raisons justifient ce choix : La première tient à l'affirmation paradoxale selon laquelle en France, dans ce pays moins qu'ailleurs, l'absence se fait ressentir. Ce paradoxe relève de l'histoire commune entre

les deux pays et de la familiarité¹ que représente la France pour des générations d'Algériens² au point que, comme le souligne Chachoua (2013), « on ne dit pas de l'homme qu'il est parti mais qu'il a traversé (*yezgar*). On ne dit pas qu'il est en France mais *outré-mer* ou de l'autre côté (*agummadh akin*) ». En quelque sorte l'absence s'y fait moins (res)entir qu'ailleurs en raison des nombreux liens et échanges entre les deux rives de la Méditerranée³. À quoi tient donc le choix de traiter de l'absence dans la relation entre ces pays si cette expérience est moins prégnante là qu'ailleurs ? Sans doute parce que cette proximité ressentie, garante de cette connaissance familière, peut être un leurre qui révèle plus crûment qu'ailleurs combien être Algérien en France revient avant tout à se sentir étranger et à être défini comme tel. En ces lieux initialement perçus comme le prolongement d'un chez-soi, s'insinue en effet progressivement le sentiment de l'exil.

Deux corpus portant sur des populations natives d'Algérie et vivant en France nous permettront d'analyser la teneur spécifique de cette expérience. La comparaison entre ces deux populations a pour objectif de pointer des dynamiques communes afin de voir dans quelle mesure cette expérience peut paraître significative d'une socia(bi)lité nouvelle dans nos sociétés caractérisées par l'extension des « périmètres de la vie sociale » (Agier, 2013 : 59). Un premier groupe est constitué d'une trentaine d'étudiants menant leurs études dans l'académie d'Aix-Marseille ; le second regroupe une dizaine de parents engagés dans une relation de parentalité à distance. Occupant une place centrale dans le « volume mental » (Mauss, 2010) de ces personnes, l'Algérie est investie comme le pays de référence, le lieu où ont été tissées de nombreuses attaches avec les parents, les amis restés sur place à qui sont également confiés le cas échéant les enfants laissés au pays. Pour la plupart de ces étudiants en mobilité, l'absence est vécue comme une période provisoire que viendra clore le retour, même si *in fine* cette perspective recule de plus en plus et/ou est abandonnée au profit d'un départ vers d'autres destinations. Cette perspective qui s'éloigne ne mettra pas pour autant un terme à l'absence ressentie et aux attentes qui continuent de s'exprimer à l'égard de ce pays symboliquement investi comme étant celui de l'origine. Pour les parents, pères ou mères qui expérimentent la parentalité à distance, l'éloignement est vu comme une mesure nécessaire mais transitoire avant la venue des enfants en France. Dans ces deux groupes, l'absence témoigne de la valeur accordée à l'irremplaçable (Loraux, 1999), représentée ici par cet être géographiquement éloigné mais affectivement si proche.

Tenant compte de ce corpus qui traite de l'absence dans le cadre d'une sociologie des liens de famille, nous poserons préalablement la question de savoir s'il existe des sociétés sans absence avant de nous pencher dans un deuxième temps sur les relations d'obligation qui lient ces migrants à leurs collectifs d'appartenance. Nous dégagerons ensuite les caractéristiques des échanges à distance avant de nous consacrer dans un dernier point aux « effets de

¹ On notera à ce sujet que les mensonges de l'immigration (Sayad, 1999) ont aussi contribué à la construction d'une étrangeté non problématique avec le pays d'installation.

² Ainsi dans une précédente recherche menée sur des étudiants algériens poursuivant leurs études en France, il apparaissait que ce pays était investi comme une destination privilégiée, parmi d'autres choix possibles, du fait de sa proximité géographique et des réseaux d'interconnaissance qu'ils pouvaient activer sur place (De Gourcy, 2009).

³ On pourrait même ajouter que l'on n'est pas vraiment absent lorsque l'on est hébergé par des membres de l'entourage familial ; une continuité de présence s'instaure dans l'espace-temps familial.

présence » instaurés et recherchés comme modes de compensation de l'absence. En somme, il s'agira de voir comment l'absence peut être compensée, atténuée, mise en retrait par des relations de communications qui se caractérisent par le fait d'être re-spatialisées – dans les multiples formes que peut prendre la distance – et re-temporalisées par l'instantanéité qu'offrent les possibilités techniques des nouveaux médias.

1. Les temporalités sociales de l'absence

Il peut sembler paradoxal de présenter l'absence comme un phénomène relativement récent, un phénomène pris dans une historicité. Toutes les prises de distance géographique ne suscitent pas, ou n'ont pas suscité, l'« expérience de l'absence ». Celle-ci semble, en effet, apparaître graduellement avec la mise en place, dans un cadre administratif et politique, de préoccupations nouvelles liées à la morphologie de la population⁴, ce que Foucault désigne sous le terme de biopolitique (Foucault, 1997). C'est dans un tel cadre que la construction conceptuelle et administrative de la notion de retour (Douki, 2013) fait émerger une nouvelle temporalité, celle liée à l'absence. On observe également, sur le plan de l'étude de droits comparés, la distinction qui s'opère entre des cas d'absence et de disparition souvent réglementés de manière conjointe par les législations (Corral Talciani, Rodriguez Pinto, 2000) mais témoignant de temporalités sociales différentes. De même, ce n'est que progressivement que s'organisent des formes d'intégration au groupe qui ne dépendent pas ou plus de la présence physique de l'individu. Simmel (2013 : 616) relève ainsi qu'« avec un intellect plus souple et d'une plus grande ampleur, les affaires sont ordonnées de telle sorte que les déterminations essentielles de l'intégration peuvent être préservées même en cas d'absence physique ».

Par contraste avec l'émergence de l'absence comme expérience sociale nouvelle, on soulignera les descriptions que Marcel Mauss ([1950], 2010) a consacrées aux sociétés eskimos. Dans ces sociétés, en effet, l'absence ne semble pas constituer une expérience partagée par les collectifs, en tant qu'elle serait (re)connue comme telle. Le rythme d'alternance entre un territoire de forte contraction en hiver suivi par une dispersion des familles durant l'été paraît en effet moins pensé à travers le prisme de l'absence qu'à travers celui de l'alternance cyclique nécessaire à la reproduction du groupe. La source d'absence que pourrait constituer le décès d'un membre du groupe, n'est pas documentée comme telle, car préexiste la croyance selon laquelle le défunt se réincarnera dans le premier-né suivant son décès à qui sera d'ailleurs donné rituellement son nom. Enfin, on notera que la migration saisonnière de certains individus isolés n'est pas non plus perçue comme un phénomène relevant d'une caractérisation en termes d'absence. La dispersion géographique apparaît donc moins génératrice d'absence que d'un fonctionnement nécessaire à l'organisation et à la reproduction de l'unité du groupe.

L'« expérience de l'absence » se présente ainsi comme un fait social historique révélateur de la transformation du statut du migrant et de la place donnée aux mobilités et migrations dans un territoire donné. Dès lors que celles-ci échappent au rythme d'alternance cyclique qui les

⁴ Le terme population est entendu ici au sens démographique du terme, ce qui suppose une approche comptable de ses flux (entrée, sortie du territoire).

inscrit et les localise dans une totalité sociétale, l'absence rend saillante une expérience nouvelle qui est celle de la séparation⁵, de ce qu'elle signifie et rend signifiant pour un collectif donné.

2. S'engager dans l'absence

Dans les sociétés « sans absence », c'est-à-dire sans mise en œuvre de pratiques spécifiques destinées à pallier la séparation⁶, les logiques d'engagement dans l'action, et particulièrement dans la mobilité, sont découplées d'une expérience de l'absence et de ce qui la fonde comme telle. Dans nos sociétés désormais caractérisées par l'élargissement du périmètre de la vie sociale, un certain nombre d'actions suppose l'absence comme condition de réalisation de la mise en mouvement.

Afin d'éclairer ce point, il faut rappeler le risque de déliaison qu'introduit la séparation. Être absent, suppose en effet le maintien de liens avec les collectifs d'appartenance afin de ne pas devenir « étranger » au groupe. Ce maintien des liens comme manifestation d'une continuité de présence apparaît en filigrane à la fin du XVIII^e siècle dans la définition que donne le dictionnaire de Trevoux : « Celui qui est absent avec intention de ne plus y retourner est réputé étranger ; mais il n'est pas pour cela réputé mort. » À la différence de l'« étranger » qui ne peut ou ne veut plus entretenir de rapport avec un groupe d'appartenance, être considéré comme « absent » suppose (se) retourner sur les lieux d'où l'on est parti. Le statut qu'occupe l'absent au sein d'un collectif donné est donc toujours un statut provisoire, un statut amené à s'interrompre si les échanges se raréfient ou s'espacent au point de disparaître et/ou que les membres restés sur place savent ou pensent qu'il n'y aura pas ou plus de retour possible.

Cette nécessité de maintien de liens qui se déploie à travers de nouvelles dispositions à agir s'inscrit dans un régime d'engagement réciproque : engagement du collectif à l'égard du migrant et engagement de celui-ci à l'égard du collectif. S'agissant de la première forme, celle-ci peut être documentée à partir de pratiques rituelles qui précédaient et suivaient le départ d'un membre du groupe. Lorsque la migration des Algériens vers la France était intégrée à un ordre social agraire, les absents savaient qu'ils restaient (encore) présents, à travers le rituel symbolique de « la cuillère de l'absent » posée dans le plat collectif (*tarbunt*), trois jours durant après leur départ (Chachoua, 2013). Ce rituel qui introduit d'autres formes de présence au groupe dès lors qu'un des membres en est géographiquement éloigné souligne les états progressifs qui organisent le passage de la présence à l'absence, atténuant ainsi d'autant la césure qu'implique un départ.

Participer à l'agir collectif, en surmontant les distances, relève de l'engagement que prend l'absent à l'égard de ses collectifs d'appartenance. Cette participation, souvent économique, a nourri de nombreuses analyses. L'absent apparaît principalement sous les traits d'un personnage masculin, l'émigré qui « vit sa condition comme une absence momentanée et qu'il convient de justifier aux yeux des siens » (Sayad, 1985 ; Témime, 1999). Ne plus rendre des

⁵ Séparation qui implique le risque toujours possible d'un non-retour.

⁶ Ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas de « rituels de reconnaissance » lors des retours de voyageurs comme le souligne Mauss (2002).

comptes, ne plus justifier des raisons de sa présence en immigration, par l'envoi régulier de mandats, génère le risque d'un sentiment de trahison. Contrecarrer ce risque passe par l'envoi de cadeaux, significativement appelés des « présents ». Ces envois qui se déploient particulièrement dans le cadre de la parentalité à distance, témoignent du souci de l'absent de se maintenir dans les temporalités biographiques que rythment les étapes considérées comme importantes pour les membres du collectif d'appartenance (anniversaires, événements, fêtes, etc.). Ces cadeaux et marques d'attention prennent une importance particulière en situation d'émigration car, quand on donne, comme Mauss (2010) l'a souligné, c'est un peu de soi que l'on offre.

Dans notre corpus, la relation d'obligation a été documentée comme se mettant en place progressivement au fur et à mesure que se précise le projet migratoire (De Gourcy, 2013). Ainsi, certains étudiants en attente du départ, témoignaient de leur non-engagement dans des relations amoureuses afin de ne pas créer des attaches supplémentaires, lesquelles auraient pu entraver le déroulement du projet migratoire. La temporalité du projet se superpose en effet et s'impose parfois à la temporalité sociale – et cela notamment au moment où l'entrée dans la vie adulte coïncide bien souvent avec la mise en couple. Ces pratiques et dispositions à agir qui se poursuivent après le départ signent le travail d'inscription du migrant dans le corps social du collectif d'appartenance et, ce faisant, contribuent au renouvellement de ses formes d'existence.

3. Echanges feutrés, récits filtrés

Témoignant de la fidélité à l'égard du groupe resté au pays, les communications entre personnes géographiquement éloignées connaissent désormais une ampleur sans précédent dans les collectifs dispersés : « Les migrants parviennent à maintenir à distance et à activer quotidiennement des relations qui s'apparentent à des rapports de proximité. Le lien « virtuel » – par téléphone ou par mail – permet aujourd'hui, plus et mieux qu'avant, d'être présent auprès de sa famille, des autres, de ce qui est en train de leur arriver, là-bas, au pays ou ailleurs » (Diminescu, 2005). Penser l'expérience de l'absence à partir de manifestations de présence, connectées ou autres, incite à considérer l'introduction de la conversation, ce mode de sociabilité longtemps réservé à la relation en face à face, dans l'échange à distance.

Précisons toutefois que les échanges à distance favorisent une forme de communication où l'art de converser s'exprime, davantage que dans la relation en face à face, à travers un jeu de caché/montré car il s'agit moins de tout dire en situation d'éloignement que de sélectionner parmi ce qui peut être dit ce qui le sera effectivement. Les récits d'absence, qu'ils soient oraux ou écrits, partagent en effet cette caractéristique de filtrer les nouvelles données par ce biais, afin de laisser dans l'ombre les informations jugées problématiques.

Cette caractéristique n'est certes pas nouvelle comme l'attestent les normes rhétoriques des échanges épistolaires du XIX^e siècle : « la lettre naît de la tension entre le commun et le singulier, entre le banal et l'exceptionnel, entre la réalité et la fiction » (Charrier-Vozel, 2006). Les lettres envoyées ou transmises à l'émigré n'échappent pas à cette tension : celles-ci sont faites comme le souligne Sayad (1985) de « formules stéréotypées ». Elles « revêtent une forme extrêmement condensée comme si, manifestement, elles s'en tenaient toutes à ne

communiquer que le minimum que l'absent doit savoir et le minimum dont il lui faut décider comme s'il était sur place. » Ce constat s'étend également à la correspondance d'émigrés italiens travaillant en France : « Dans les documents personnels on assiste en général à un refoulement des aspects les plus dramatiques de l'expérience migratoire. Les événements, même les plus fâcheux, sont évoqués de manière sobre, presque détachée, sans soubresauts émotifs » (Albera, 2009). Certes, le rythme d'échange par correspondance dépend de nombreux paramètres comme l'éloignement géographique ou encore les conditions d'acheminement du courrier, ce qui peut peser sur la teneur des échanges et leur fréquence mais, ces filtres révèlent plus largement un « sens du caché » qui se manifeste de façon accrue en contexte migratoire.

Ainsi, les caractéristiques relevées à partir de la correspondance écrite se retrouvent-elles dans les échanges téléphoniques, forme de communication privilégiée par les membres de la population enquêtée. Le caractère en apparence spontané de la discussion téléphonique est régi par un ensemble de règles qui consistent à dire le moins possible – ce qui ne pèse en rien sur la durée parfois fort longue de ces interactions – tout en communiquant.

Un témoignage, celui d'Ahmed (doctorant en Lettres), illustrera ces remarques qui montrent combien l'économie des propos – dire sans dire – est révélatrice d'une forme d'attention à l'autre : « Oui quand il y a quelque chose qui pourrait par exemple me créer des soucis ils ne disent pas. Au téléphone, il y a quelqu'un qui est malade, ils disent tout va bien. Ils veulent pas m'inquiéter pour ça. Même moi, je sais que quand j'ai des problèmes je pourrai pas le leur dire parce que je sais qu'ils peuvent rien faire donc... du coup la conversation téléphonique ça se résume à « Ça va, ça va » et c'est tout (rires). Non, mais on s'est habitué à ça. [Il faut s'habituer ?] Oui. On s'est habitué à ne pas poser des problèmes. » [Et quand vous vous retrouvez, vous parlez ?] Là on parle, oui on parle. On parle de tout. Oui. Mais pas voilà quand je suis ici, eux ils veulent pas que je m'inquiète et moi non plus. »

Si ce type de communication s'efforce d'atténuer les effets de l'éloignement liés à l'absence, la question se pose cependant de savoir comment régler les comportements et les attitudes en cas d'imprévus ? Autrement dit, comment l'introduction de l'imprévu, de l'inattendu, s'immiscent-ils dans la relation à distance et modifie-t-il le dispositif de repositionnement des membres du groupe dans la configuration qu'ils forment ?

Les témoignages issus du corpus relatif à la parentalité à distance sont particulièrement instructifs de la réaction qu'entraîne le surgissement d'un imprévu. Celui-ci peut être produit par le chagrin qu'occasionne l'absence d'un parent. Dans l'extrait suivant, l'imprévu se manifeste dans la relation qu'entretient une mère séparée de sa fillette de dix ans restée, en France, dans la famille paternelle. Dans le récit maternel, les moments disruptifs génèrent une communication fondée sur le double registre, d'une part, du renversement des perspectives (la fillette est une « grande fille » et appartient en tant que telle au groupe des « grandes personnes ») et, d'autre part, de la banalisation de la situation afin de lui enlever sa charge émotive. Ces techniques renvoient à l'impossibilité de dire (« ce-qui-ne-peut-être-dit »), en

l'occurrence l'émotion ressentie par la séparation avec la fillette, et à ce « qui-est-dit-autrement⁷ » afin de rendre possible la séparation et l'absence induite.

Souad (38 ans, employée de service, Marseille) : « j'ai eu des moments difficiles parce que des fois elle pleurait et on n'arrive pas à la consoler quoi. Et moi à distance comme ça, on était... mais j'avais pas le choix, je pouvais pas le lui montrer. Je pouvais pas le lui montrer que ça me fait mal au cœur comme ça et j'étais toujours là pour lui dire : « Sarah tu es une grande fille. Est-ce que les grandes personnes elles pleurent comme ça ? Tu sais que tu es ma lumière, tu es ma force mais si toi tu n'es plus là pour me donner de la force comment je vais faire moi toute seule ? ». »

Si l'introduction de la conversation dans l'ordinaire des échanges entre un migrant et ses collectifs permet désormais d'assurer l'existence d'un lien en continu, ce lien révèle un sens du caché fondé sur des non-dits, des circonvolutions. Cette socialité conversationnelle témoigne en effet d'un « art de faire » (Certeau de, 1990), qui emprunte le détour pour créer de la proximité, transforme l'insignifiant en signifiant, met en tension l'explicite et l'implicite ; elle fait de l'anecdotique et du trivial la matière première privilégiée de l'échange. Elle n'exprime « rien » mais cela n'est qu'apparence car elle instaure une distance protectrice dont l'enjeu est de masquer la crainte que celui ou celle qui est parti.e pourrait ne pas revenir et/ou pourrait les oublier. La conversation maintient ainsi le lien par-delà les frontières et ce qui est dit importe plus, comme l'avait souligné Simmel (2013), pour sa fonction de contact⁸ que pour le sens qu'elle véhicule.

4. « Effets de présence », présence sans effets

La question se pose cependant de savoir pourquoi maintenir des contacts, souvent très fréquents, si rien d'« important » n'est énoncé lors de ces échanges ? Autrement dit, en quoi ce « rien » comme trait saillant de cette communication est-il révélateur de la manifestation d'un lien en situation d'éloignement géographique ?

Ce qui peut sembler paradoxal, en première lecture, souligne plus largement combien la relation d'engagement entre des membres géographiquement éloignés passe par la limitation des possibilités d'acculturation auxquelles sont exposées celles et ceux qui partent. Tout se passe en effet comme si ce que Sayad avait décrit concernant le premier âge de l'immigration algérienne – « résister » à l'épreuve de l'émigration et rester fidèle aux valeurs et à l'honneur du groupe – pouvait avec les technologies de la communication trouver un nouveau champ de déploiement. L'enjeu n'est donc pas seulement l'entretien du lien et l'attachement au quotidien, il est aussi de maintenir des rythmes collectifs entre les membres séparés afin d'atténuer les effets transformateurs liés à la prise de distance géographique. La matérialité physique du réseau (internet, téléphone, etc.), et les communications écrites et orales qu'il rend possibles, en offrant un rapprochement inédit entre des espaces géographiquement

⁷ Ces « techniques de dépassement » de l'absence, s'inscrivent dans le cadre de ce que Thomas écrivait dans son *Anthropologie de la mort* (Thomas, 1975 : 405). Selon lui, il convient de distinguer « ce-qui-ne-peut-être-dit » et qui comporte différents niveaux – discrétion, silence, interdiction de dire, impossibilité de dire – et ce « qui-est-dit-autrement ».

⁸ Qui n'est pas sans lien avec la fonction phatique de Malinowski.

éloignés, ne brouille pas seulement le rapport entre localisation et position, il favorise également le développement d'un temps partagé condition nécessaire à l'entretien de la relation.

« Il y a des fois quand j'ai rien à dire, témoignera Souad, je dis « tu sais ce que je fais ? » Je dis « là je suis en train de boire un café ». Je lui dis : « tu sais mon logement, les murs ils sont beiges », je lui dis n'importe quoi, par exemple si je vais au marché que je vais acheter des bananes, des clémentines. Tu vois je lui raconte ce genre de choses. « Tu sais Sarah, je suis au marché, je fais ça ». Tout le temps, tout le temps, comme ça il y a un lien. Voilà. Comme ça maman, elle est toujours dans sa tête et dans son cœur. Parce que tu vois c'est pas évident, c'est pas évident ».

Cet extrait met en évidence l'ancrage de l'échange dans un quotidien marqué par des ambiances et des atmosphères (Barrère, Martuccelli, 2009) matérialisées dans des lieux (logement, marché). Pour ces auteurs, les « atmosphères sont alors produites par la capacité d'éprouver et de retrouver, lors de la relation, une famille d'impressions similaires, quel que soit ce qui peut la motiver : souvenirs, états passés ou idéaux de soi, sécurité ou malaise émanant de la relation à l'autre ». Le regard, davantage que par la vue, favorise ainsi la qualification de l'espace comme familier. Ce faisant, le geste de ce regard qui décrit ce qu'il connaît déjà et sait être connu active et actualise une temporalité partagée.

Le corpus portant sur les étudiants en mobilité permet toutefois de nuancer cette approche et de la compléter. Ces interactions, où l'on se raconte tout sans rien dire de ce qui est important et ce dans le but d'atténuer les manifestations de l'absence, apparaissent en effet difficilement transposables dans un cadre de proximité qui suppose un autre mode de présence à l'autre, particulièrement quand il s'agit de retourner vers le pays d'origine à l'issue des études. Les « effets de présence » ainsi élaborés lors des communications à distance n'offrent en effet qu'un point de vue partiel car limité sur l'autre. Ils permettent l'entretien de la relation en exploitant les « réserves sûres » (Goffman, 1973) mais non son expansion au sens où les protagonistes seraient amenés à être engagés dans la même définition d'une situation. Même si elle était progressivement mise entre parenthèses, l'absence se fait ressentir à travers les effets de suspension (Livet, Nef, 2009) générés par l'éloignement et constitutifs de cet éloignement.

Considérons le cas de Farida (étudiante en master d'économie) qui, depuis les cinq années qui précèdent son départ pour la France, entretient une relation amoureuse à distance. Lors de ses retours estivaux en Algérie, celle-ci ne peut voir son fiancé que quelques heures par jour ponctuellement du fait de l'organisation qu'implique le recours aux transports en commun entre son domicile familial et la ville où réside le jeune homme. Pour autant, le contact avec ce dernier est permanent et participe de la création d'une proximité virtuelle dont le quotidien est la substance : « Virtuellement il vit avec moi voilà. Sans me rendre compte, je fais un compte-rendu de mes journées dans le détail, sans être forcée aussi mais c'est en quelque sorte une manière de partager mon quotidien avec quelqu'un déjà mais avec lui surtout. » Cependant, la mise en récit de son quotidien suppose un investissement en tant que narratrice, ce qui introduit un filtre sur la construction du sens donné au vécu, notamment une sélection

qui laisse de côté un certain nombre d'aspects (voire d'aspérités) de ce vécu, lesquels offrent néanmoins d'autres points de vue possibles et différents sur celui-ci.

Dans la plupart des récits recueillis dans les deux corpus, apparaissent à la fois, des effets d'accroissement de capacités individuelles⁹ liés au fait d'avoir « une vie à soi » – même si cela est inavouable (Ortar, 2015 : 139) – et les effets négatifs de cette libération qui s'expriment en termes de manque, de solitude, de difficulté, d'isolement. Le dépassement de ce type de contradiction donne lieu, dans les échanges à distance, à l'expression de projets qui, en jalonnant le déroulement du temps, confèrent un statut provisoire et transitoire à la période d'éloignement géographique tout en l'inscrivant dans une perspective positive pour le groupe. Ces projets sont censés marquer la fin de la séparation et manifester la fidélité à l'égard des collectifs d'appartenance. Dans le corpus sur la parentalité à distance, cette projection dans un temps futur est celle qui s'accomplira lors de la réunion des membres séparés, introduisant ainsi une temporalité nouvelle dans la vie familiale. Dans le corpus sur les étudiants en mobilité, cette projection se matérialise par la poursuite du projet migratoire et l'investissement d'un nouvel espace d'accueil¹⁰. Reprenons, pour illustrer nos propos, l'exemple de Farida, qui, au moment de l'entretien, terminait ses études en France et envisageait avec son fiancé un départ vers le Canada. Celle-ci s'interrogeait alors sur la façon dont elle allait mettre fin à l'absence, c'est-à-dire organiser le passage d'une modalité de présence « virtuelle » à une présence « physique ». Mettre fin à l'absence suppose en effet atténuer ou réduire l'écart – comme effet de l'éloignement – qui s'est progressivement constitué pendant ce temps d'absence¹¹. La solution proposée consiste à adopter un mode de vie en couple afin de mettre fin à l'incertitude, au doute que la perspective du retour a contribué à faire émerger alors même qu'elle s'apprête à vivre ailleurs. Vivre en couple suppose en effet une « mise en scène de soi » (Goffman, 1973) qui s'exprime dans la pluralité de ses régimes d'engagements et de ses répertoires d'action, sans la médiation du récit qui en est proposé : « Mais en réfléchissant et en me posant plein de questions, je me dis qu'il faut que je vive d'abord avec lui, un mois, deux mois, trois mois en Algérie pour entre guillemets le connaître. Parce qu'on a pu se fréquenter dans des salons de thé, dans des sorties, faire des sorties et tout mais on se connaît pas vraiment au quotidien. Je sais pas combien de sucres il aime, je sais pas comment il réagit à tel ou tel truc, donc, j'aimerais, avant de construire, il faut des fondations et j'aimerais avoir ces fondations en vivant deux-trois mois, une vie en commun dans notre appartement et voilà. (...) Donc il faut que je vive avec lui parce que je vais pas installer un ordinateur dans ma chambre et lui dans sa chambre ou dans une autre chambre pour qu'on communique. »

L'absence donne lieu à des modes de (re)constitution d'effets de présence dans les interactions à distance ; ces derniers permettent ainsi l'entretien de la relation tout en

⁹ Ces effets d'accroissement » peuvent notamment s'actualiser sous la forme de revendications de nouveaux droits. Ainsi, peut-on voir dans l'absence des « Poilus » pendant la première Guerre Mondiale l'amorce pour les femmes d'un changement dont les effets se manifesteront sur le plan social et juridique (Fouchard, 2013).

¹⁰ Précisons à ce sujet que la dimension individuelle du projet – partir vers de nouvelles destinations, en l'occurrence bien souvent le Québec – est mise au service d'une conception collective du devenir du groupe grâce aux bénéfices escomptés : facilités à trouver un travail et possibilités d'envois de remises.

¹¹ Ce qui consiste implicitement à reconnaître que le lien social créé en situation d'éloignement existerait dans un écart – écart géographique, mais aussi lié à l'expérience acquise dans le pays d'installation.

atténuant ses effets dissolvants. Pour autant, même quotidiens, les échanges mettent en retrait tout ce qui pourrait compromettre le fragile équilibre autorisant la continuité de l'absence et ce *a fortiori* quand le migrant a de « bonnes » raisons – professionnelles, étudiantes, etc. – de l'être : passent ainsi au tamis des discussions les épreuves, les difficultés, les événements imprévus qui affectent le quotidien des membres en interaction et se réfractent dans des souvenirs de moins en moins partagés (Margalit, 2006), des souvenirs qui trouvent dans l'action que nous qualifierons de disjointe le substrat de leur ancrage. Dans le cadre de la parentalité à distance, on ajoutera que ce mode de communication peut perdurer même après le retour du/des parent(s). Considérons un dernier témoignage, celui d'Hélène, née au milieu des années 1950 en Algérie de parents « pieds noirs ». À l'âge de douze ans, celle-ci fut envoyée avec son frère chez leur grand-mère en France, ce qui amorça un éloignement durable avec les parents restés en Algérie. La relation avec le père va pâtir de cette interruption précoce de vie commune, et se traduira par une « impossibilité de dire » autre chose que des « banalités » en situation de face à face. Cette relation perdurera jusqu'au décès de ce dernier : « Alors je lui parlais quand il n'était pas là. Je lui parlais toute seule dans ma tête quand il n'était pas là et je lui racontais tout ce que j'avais à lui raconter, tu vois tout ça ».

En somme, l'absence se manifeste comme un acte mais aussi comme un processus qui commence avant la séparation physique et s'interrompt¹² souvent longtemps après un retour, ponctuel ou durable, sur les lieux de départ. Les échanges à distance permettent toutefois de suspendre¹³ en quelque sorte l'absence mais aussi, de la reconnaître à travers un jeu d'engagements réciproques. Ils se caractérisent par des « effets de présence » destinés à l'entretien de la relation et par un « sens du caché » qui se traduit par le fait de dissimuler ses émotions, les épreuves, les contraintes mais aussi la crainte d'un non-retour, ce qui confère aux échanges une tonalité spécifique.

Revisiter les mobilités et migrations dans l'espace euro-méditerranéen à partir du prisme de l'absence devrait ainsi permettre de contribuer à la dynamique de dénationalisation du regard porté sur les objets de recherche. Longtemps, en effet, le point de vue dominant dans la considération de l'absence ou de la « double absence » a pris pour cadre l'État-nation à partir du prisme de l'intégration. Or, les constats effectués nous invitent à considérer l'absence comme une expérience fondatrice des relations entre les membres des groupes dispersés – quel que soit l'empan spatial et temporel du déplacement *a fortiori* quand celui-ci s'élargit¹⁴. Elle rend en effet possible le maintien du lien et, ce faisant, favorise d'autres modes de présence. Une condition d'absent s'esquisse donc qui tient compte de la force des attaches et de ce qui attache par-delà l'éloignement et la distance.

Bibliographie

¹² Encore faut-il s'interroger sur les conditions de cette interruption qui n'est pas systématique au regard des données de notre corpus (cf. supra).

¹³ Proche de l'idée de « suspension » on peut noter l'expression d'« enjamber » l'absence qu'Albert Camus utilisa dans ses échanges avec René Char. Albert Camus à René Char, extrait d'une lettre [janvier 1954].

¹⁴ On soulignera dans cette perspective combien la mise en mouvement est moins une prise de distance géographique qu'un éloignement au regard de la valeur accordée aux être et aux choses qui demeurent.

Albera Dionigi, « Le « voyage immobile » des artisans-migrants (Italie du Nord, XIX^e-XX^e siècles) », *Méditerranée*, 2/2009 (n° 113), p. 113-119.

URL: www.cairn.info/revue-mediterranee-2009-2-page-113.htm.

Guimond Laurie, « Vers une grille d'analyse de l'expérience géographique : cas-type dans la campagne au Québec », *Norois*, no 233, 2014/4, p. 11-24.

Agier Michel, « Quel temps aujourd'hui en ces lieux incertains ? », *L'Homme*, n° 185-186, 2008/1-2, p. 105-120.

Agier Michel, *La condition cosmopolite*, Paris, La découverte, 2013.

Augé, Marc, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris, Le Seuil, 1992.

Barrère Anne et Danilo Martuccelli, *Le Roman comme laboratoire. De la connaissance littéraire à l'imagination sociologique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2009.

Chachoua Kamel, « À travers la traversée », *Carnets de l'IREMAM*, 20 mars 2013. [En ligne] <http://iremam.hypotheses.org/2240> (date de consultation)

Charrier-Vozel Marianne, « L'autoportrait de l'épistolière au XVIII^e siècle entre réalité et fiction », in Brigitte Diaz et Jürgen Siess (dirs), *L'épistolaire au féminin, correspondance de femmes, XVIII^e-XX^e siècles*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2006, p. 27-38.

Certeau de Michel, *L'invention du quotidien, I, Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

Corral Talciani Hernân et Rodriguez-Pinto Maria Sara, « Disparition de personnes et présomption de décès : observations de droit comparé », *Revue internationale de droit comparé*, vol. 52 N°3, Juillet-septembre 2000, p. 553-580.

De Gourcy Constance, « Partir pour revenir ou partir pour quitter ? Le projet d'études des étudiants algériens entre autonomie et attaches » in Sylvie Mazzella (dir.), *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, Paris, IRMC - Kartala, 2009, p. 97-116.

De Gourcy Constance, « Partir, rester, habiter : le projet migratoire dans la littérature exilaire », *Revue Européenne des migrations internationales*, vol. 29, n°4, 2013, p. 43-57.

Diminescu Dana, « Le migrant connecté. Pour un manifeste épistémologique », *Migrations/Société*, n°17 (102), 2005, p. 275-292.

Douki Caroline, « Compter les « retours » d'émigrants dans l'Italie du début du XX^e siècle : conventions statistiques, libéralisme économique et politique publique », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 29 (3), 2013, p. 11-32.

Foucault Michel, *Il faut défendre la société (1975-1976)*, Paris, Gallimard-Seuil, 1997.

Fouchard D., *Le Poids de la guerre. Les Poilus et leur famille après 1918*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

Goffman Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne 1 : La présentation de soi*, Paris, Minuit, 1973.

Goffman Erving, *Les rites d'Interaction*, Paris, Minuit, 1973.

Livet Pierre, Nef Frédéric, *Les Êtres sociaux. Processus et virtualité*, Paris, Éditions Hermann, 2009.

Loroux Nicole, *La voix endeuillée. Essai sur la tragédie grecque*, Paris, Gallimard, 1999.

Margalit Avishai, *L'éthique du souvenir*, Paris, Flammarion, col. Climats, 2006.

Martuccelli Danilo, *Sociologie de la modernité. L'itinéraire du XX^e siècle*, Paris, Gallimard, 1999.

Mauss Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, [1950], 2010.

Mauss Marcel, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot, [1947], 2002.

Ortar Nathalie, *La vie en deux. Familles françaises et britanniques face à la mobilité géographique professionnelle*, Paris, Petra, 2015.

Peraldi Michèle, (dir) *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002.

Sayad Abdelmalek, « Du message oral au message sur cassette, la communication avec l'absent », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1985, p. 61-72.

Sayad Abdelmalek, *La double absence, Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.

Simmel Georg, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 2013.

Tarrus Alain, *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades des économies souterraines*, Paris, Balland, 2002.

Témime Emile, « Comprendre l'immigration. Quelques notes en mémoire d'Abdelmalek Sayad : un sociologue hors du commun », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°85-86, 1999. Le post-islamisme. p. 265-273.

Thomas Louis Vincent, *Anthropologie de la mort*, Paris, Payot, 1975.

Urry John, *Sociologie des mobilités*, Paris, Armand Colin, 2005.